

Les déchets de chantier seront mieux recyclés

DÉMOLITIONS Le projet Ecomat vise à mieux valoriser les déchets pour réduire l'impact sur les gravières épuisées.

LAURENCE MAEF

Les chantiers genevois produisent chaque année plus de 2 millions de tonnes de matériaux d'excavation et de démolition. Une masse considérable puisqu'elle est dix fois plus élevée que celle des ordures ménagères incinérées aux Cheneviers! Que fait-on de tout cela et, surtout, que pourrait-on faire de mieux avec toute cette matière? Un groupe de travail composé de professionnels de la construction et de l'administration cantonale, Ecomat, a élaboré un projet pilote et des directives destinées à promouvoir le recyclage des matériaux inertes.

L'amiante est partout

Une maison ou un immeuble ne se démolit plus en quelques coups de pelle mécanique. Tout est consciencieusement trié. Première opération (obligatoire): la détection des matières



Démolition du site d'Artamis. L'Etat veut améliorer le retraitement des déchets issus des chantiers de déconstruction. (LAURENT GUIRAUD)

dangereuses, telles que le PCB et, surtout, l'amiante. Dans toutes les constructions antérieu-

On peut recycler trois fois plus

■ Aujourd'hui, si un chantier produit 1,5 tonne de déchets (2/3 pour l'excavation, 1/3 pour la démolition), on en envoie 1,2 tonne à la déchèterie (c'est-à-dire en gravière). Et on n'en recycle que 300 kg.
■ Pour une nouvelle construction, il faudra puiser 1 tonne supplé-

mentaire de graves naturelles.
■ Grâce à la vingtaine d'applications proposées par Ecomat, on pourrait renvoyer qu'une demi-tonne à la déchèterie et recycler 1 tonne de matériaux. Ce qui limiterait à 300 kg le prélèvement de graves naturelles pour une nouvelle construction. **LN**

res à l'interdiction de son utilisation (1991), on trouve cette matière, anifieu, isolante. «C'est-à-dire dans 80% des villas et immeubles du canton», assure Pietro Godenzi, cofondateur d'Ecoservices, qui s'est spécialisé dans le désamiantage. Ce minéral est aussi très présent dans les colles de carrelages. C'est dire qu'aucune déconstruction n'échappe à cette phase préliminaire.

Tri sélectif

La déconstruction peut alors commencer. Plus sélective que

dans le temps. Le bois (armoirs, portes cloisons, meubles cuisine, etc.) est mis dans une benne. A moins d'un plancher récupérable, tout cela est broyé et envoyé en Italie (spécialiste de ce recyclage) ou brûlé aux Cheneviers: il lui faut bien du carburant! On lui donne aussi les moquettes et les papiers peints. Le métallique (cadres de fenêtre, tuyauterie) part dans une autre benne de récupération. L'aluminium, l'inox, le cuivre encore dans une autre. La brique, le carrelage, le plâtre encore dans une autre. Des

matières rachetées par les recycleurs spécialisés, au cours du jour; de quoi abaisser un petit peu la facture de déconstruction.

Tout cela est évidemment soumis à une déclaration de gestion des déchets de chantier et à une kyrielle de lois et directives fédérales et cantonales.

Le groupe Ecomat présente son projet aux professionnels de la construction, mercredi à 18 h au Centre de tri de la Praille, en présence des deux conseillers d'Etat concernés, Mark Müller et Robert Cramer.

Danger pour les gravières

Le projet Ecomat propose l'augmentation des applications qui peuvent être réalisées à partir des matériaux minéraux issus de la déconstruction ou l'excavation. La plupart d'entre eux sont encore mis en décharge. Un engorgement inversement proportionnel aux ressources naturelles qui s'y trouvent.

En effet, ces matériaux inertes (béton, enrobés, bitumeux non polluants, matière d'excavation faite de sédiments, mortars, argiles) sont enfouis dans les gravières genevoises à mesure que celles-ci cessent leur exploitation pour être rendues à l'agriculture. Le problème, explique Michel Meyer, directeur du Service de géologie, s et déchets du Département du territoire, réside dans le fait que, depuis une dizaine d'années, ces matériaux excèdent largement ceux libérés par la creuse des gravières. On consomme beaucoup à Genève. Or, sables et les graviers naturels sont les principaux matériaux utilisés. Les études montrent que dans moins de trente ans on aura épuisé ces gisements millénaires.

Les propositions d'Ecomat visent à économiser plus de deux tiers de ces matériaux naturels (voir encadré), affirme Michel Meyer. Cela représenterait des économies sur ces ressources qui se raréfient, sur les transports et pour l'environnement. Le recyclage ne concerne bien sûr que des matériaux dont l'innocuité est avérée. Ce qui est notamment le cas du béton, qui peut être entièrement recyclé.

«Pour faire face aux défis écologiques à venir, affirme Philippe Meylan, entrepreneur membre du groupe Ecomat, il faut être prêt à repenser nos pratiques professionnelles.» C'est même se souvenir du passé, lorsque les bâtisseurs utilisaient des matériaux issus de réalisations précédentes. (In)